La Palais épiscopal ou "Bischofshof" à Bâle

Autor(en): **Amweg, Gustave**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **34 (1929)**

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-684706

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le Palais épiscopal ou „Bischofshof" à Bâle [1]

par Gustave Amweg, professeur,
à Porrentruy

Parmi nos compatriotes jurassiens que les affaires où l'occasion obligent à un voyage à Bâle, il en est fort peu, assurément, pour ne pas dire aucun, qui ait la curiosité de visiter l'ancienne résidence des princes-évêques en cette ville. Même on pourrait ajouter qu'elle leur est totalement inconnue. C'est que nos historiens ne se sont jamais intéressés à cet édifice, pourtant si remarquable, autant par son architecture que par les souvenirs historiques qu'il évoque. Dans sa belle *Histoire des évêques de Bâle*, Mgr Vautrey, qui s'est plu pourtant à décrire tous les monuments bâlois ayant dépendu de l'Evêché, ne s'arrête pas au *Bischofshof* et c'est à peine s'il mentionne ce nom. [2]

Ce n'est donc pas par hasard que la 66e Assemblée générale de l'Emulation a l'honneur d'y siéger, car cette coïncidence a été

---

1) Les sources où nous avons puisé, pour l'élaboration de ce travail, sont :

1° Prof. Dr K. Stehlin : Notice, avec planches (plans et vues), parue dans le magnifique ouvrage, publié en 1901, pour le 400e anniversaire de l'entrée de Bâle dans la Confédération.

2° Prof. E. A. Stuckelberg : Description du **Bischofshof,** dans **Denkmäler zu Basler Geschichte.** Neue Folge. Basel 1912.

3° Du même : Etude parue dans : **Zeitschrift für Geschichte des Oberrheins.** Vol. XXXI, 1er cahier. 1916.

4° Une autre étude, parue dans le T. XVII de l'ouvrage : **La maison bourgeoise en Suisse :** canton de Bâle-Ville. 1926.

Nous avons fait de nombreux emprunts à ces écrits ; mais, cela va sans dire, ils ont été traduits. De plus, nous avons compulsé une importante liasse de documents, (N° CXXVII 127) encore fort peu utilisée jusqu'ici, et qui se trouve aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle, à Berne. Les renseignements que nous en avons tirés ont été intercalés dans le texte des historiens bâlois. La présente étude est, à notre connaissance, la première de langue française sur le Palais épiscopal bâlois.

Nous exprimons nos meilleurs remerciements à M. G. Kurz, Archiviste de l'Etat à Berne, qui nous a communiqué la liasse précitée en nous conseillant ce travail, ainsi qu'à M. A. Membrez, employé aux Archives de l'ancien Evêché, qui a bien voulu nous faire quelques traductions. Notre reconnaissance va aussi à M. le Dr Aug. Huber, Archiviste de l'Etat à Bâle, pour la grande complaisance qu'il nous a témoignée à maintes reprises, de même qu'à M. le Dr A. Schenck, professeur à Berne.

2) Voir T. Ier p. 392 et 393. Mgr Vautrey traduit le mot **Bischofshof** par **Cour de l'évêque,** ce qui prouve qu'il a ignoré l'existence de ce bâtiment.

voulue. Rendu attentif par M. W. R. Staehelin, Conservateur des Monuments historiques, aux travaux de restauration presque complète qui ont été exécutés à ces bâtiments il y a environ deux ans, par l'administration de la paroisse réformée de Bâle-Ville, nous avons proposé à la Section bâloise et au Comité central d'y siéger et cette proposition a été acceptée avec empressement de tout le monde. N'est-ce pas le meilleur moyen de faire connaître aux Jurassiens le palais qui rappelle le souvenir de leurs anciens souverains ?...

Il n'est pas nécessaire de réfléchir longuement sur les raisons qui ont engagé les évêques de Bâle à choisir cet emplacement pour y construire leur résidence : c'est d'abord la proximité immédiate de la cathédrale et du cloître. Mais c'est encore un endroit charmant : placé sur le Pfalz d'où l'on a une fort belle vue sur le fleuve majestueux et sur le Petit-Bâle, avec, comme fond, la ligne bleuâtre de la Forêt-Noire, le *Bischofshof* dut être — et est encore — une demeure fort agréable.

Il ne subsiste que fort peu de documents sur les diverses destinations de l'emplacement où il fut construit : le *Pfalz*. Le premier écrit qui en fasse mention est du 6 novembre 1266 ; l'évêque Henri de Neuchâtel confirme une décision du chapitre qui accorde le revenu de quelques livres pour la construction d'une fontaine située sur le Burg (super castrum). En 1316, un autre accord est fait entre la ville et les chanoines relativement à l'entretien de cette fontaine : les chanoines payeront 10 livres, mais si la fontaine ne donne plus d'eau, ils seront libérés de cette redevance.

Depuis quelle époque la résidence épiscopale était-elle ce *Bischofshof* derrière la cathédrale ? On l'ignore. On n'est pas certain, en particulier, si le « palais » de l'évêque que les Bâlois détruisirent vers 1240 s'élevait à cet endroit ou ailleurs. On raconte que l'évêque Bertholde de Ferrette (1249-1262) demeurait non ici, mais au St-Katharinenhof (aujourd'hui Place de la cathédrale, 18). A notre connaissance, le *Bischofshof* se trouve pour la première fois désigné à sa place actuelle en 1362, lorsque l'évêque Jean Senn de Münsingen consacra une partie de son chésal — c'est-à-dire la halle actuelle, entre les deux cloîtres — à la sépulture des chanoines. Mais alors le bâtiment n'était point encore habité par l'évêque lui-même, mais par le Chantre de la cathédrale. On raconte aussi que, quand l'évêque Jean de Fleckenstein (1423-1436) entra à Bâle, il ne trouva qu'une demeure fort modeste, « à peine suffisante pour un simple chapelain, » et qu'il construisit en conséquence la plus petite des maisons du *Bischofshof*, celle qui est située le plus près du

Rhin, c'est-à-dire sans doute le bâtiment qui se trouvait sur l'emplacement actuel de la halle de gymnastique.

D'après Wurstisen, c'est dans cette petite maison que, de 1440-1442, logea le pape Félix V élu par le concile de Bâle. Cela signifie sans doute, d'après une autre source, que le pape qui demeura au *Ramsteinerhof* (Rittergasse 17 et 19), logea une partie de sa suite dans le *Bischofshof*, tout voisin, tandis que l'évêque Frédéric ze Rhin résidait alors au *Schürhof* (Place de la cathédrale, 19). C'est le même pape qui doit avoir commencé la construction du bâtiment principal. (E.-A. Stuckelberg)

Quant au *Bischofshof* tel qu'il subsiste dans ses parties essentielles, il a été construit par l'évêque Arnold de Rotberg. A quelle époque exactement ? Il n'est pas possible de le dire d'une manière bien certaine, car les Archives n'ont conservé aucun document à ce sujet. Mais comme l'évêque ne régna que sept années, de 1451 à 1458, on peut en déduire que l'édifice fut élevé vers le milieu du XVe siècle. En divers endroits, on retrouve les armoiries des Rotberg : *d'or à la fasce de sable*, ainsi que celles des d'Andlau : *d'or à la croix de gueules* (la mère d'Arnold de Rotberg était Ursule d'Andlau).

Adossé à l'aile gauche du cloître, le *Bischofshof* était mis en communication avec celui-ci au moyen d'une porte qui avait été murée et qu'on a ouverte à nouveau lors de la dernière restauration. Ainsi, les évêques pouvaient se rendre commodément à la cathédrale, sans être obligés de faire un assez long détour. Du côté du Rhin, il y avait un jardin sur une partie duquel a été construit le petit cloître, tandis que la plus grande portion est restée à l'évêque.

Pénétrons dans la cour : voici d'abord, à droite, la porte cochère, avec les armoiries de l'évêché et des Rotberg, et à gauche de celle-ci la porte pour les piétons surmontée d'une inscription rappelant le nom du bâtiment. Au-dessus de cette dernière porte, une petite chambre dont il sera question plus loin. A notre gauche, un premier corps de logis à deux étages, le second entouré d'une galerie de bois de deux côtés. Plus loin et collé avec cette première aile, un autre bâtiment surmonté d'une tourelle : on y remarque de jolies fenêtres de style gothique et la porte de la cave avec quelques dépendances. Quelle belle résidence ! Comme tout y respire le calme et porte à la méditation !

L'intérieur n'est pas moins intéressant. « Si nous voulons nous faire une idée de la disposition primitive du bâtiment principal, écrit M. le Prof. Dr K. Stehlin, (1) il faut nous rappeler d'abord que le grand escalier est une adjonction du XVIIIe siècle, que toutes les fenêtres ont été munies d'embrasures nou-

1) Op. cit.

velles et qu'elles ont sans doute été déplacées pour les faire correspondre aux parois établies plus tard à l'intérieur. Au demeurant, Wurstisen qui, au milieu du XVIe siècle, avait vu le bâtiment dans son état primitif, nous donne une indication précieuse en désignant les deux principales pièces de cet « étage » par les mots : *Hofstube* (chambre de la cour) et salle supérieure (Obersaal).

Dans la pièce du rez-de-chaussée, avec un plafond bien conservé, nous pouvons sans doute reconnaître la salle de la cour, c'est-à-dire la salle d'audience où l'évêque recevait le clergé, les conseils de ville et les fieffataires. Le plafond de poutres est un respectable spécimen des couvertures telles qu'elles se retrouvent dans les vieux bâtiments bâlois. Les boiseries des murailles subsistent dans cette pièce.

Quant au premier étage, le plafond gothique nous permet de reconnaître qu'il était divisé en trois pièces par deux parois faisant angle droit avec la façade principale. Celle de ces trois pièces qui était le mieux éclairée et dont les fenêtres donnaient sur le Rhin était sûrement l'*Obersaal* de Wurstisen. Elle servait de salle de séances et fut ornée, vers 1460, des armoiries des 106 fieffataires des chanoines, sur l'ordre de l'évêque Jean de Venningen, successeur d'Arnold de Rotberg.

L'espace restant du premier étage était sans doute réservé à la demeure de l'évêque. Cela est d'autant plus vraisemblable que cette partie du bâtiment était en communication directe avec la pièce qui se voit au-dessus du portail et qui est surélevée de quelques marches. Or, cette pièce a, de toute évidence, servi d'appartement privé, comme le prouve son plafond aux riches décorations et l'exiguïté de ses dimensions.

L'étage supérieur du bâtiment est la partie la mieux conservée. Ses murs clayonnés et surplombant l'étage inférieur du côté de la cour ont conservé l'aspect moyenâgeux. C'est là que se trouvaient sans doute les communs de la cour (appartements des domestiques, gardes meubles, etc.)

Le bâtiment secondaire du côté du Rhin contenait les caves et la chapelle de l'évêque dont il est question plus loin. La pièce au-dessus de cette chapelle contenait, selon toute probabilité, les archives. »

La grande salle (1) servait probablement de bibliothèque, car on lit sur l'embrasure de la fenêtre du fond, à droite : *CCCXX Bücher*. Les médaillons qui se voient sur les murs sont du XVe siècle. Le reste a été peint en 1596. Derrière cette salle se trouve une plus petite qui a été utilisée pour l'ouverture et pour les séances secrètes du Concile (1418-1448). C'est dans cet-

1) Où s'est tenue la 66e Assemblée générale de l'Emulation.

te salle que le bienheureux Louis Allemann, d'Arles(cardinal et président du Concile) a, pour la première fois, proclamé le dogme de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, dogme qui a été institué définitivement en 1854 par le pape Pie IX.

La chapelle mérite une mention spéciale. Feu E.-A. Stückelberg (1) en donne la description suivante : « Elle se compose d'une pièce rectangulaire et elle est située au premier étage ; une porte sans ornements s'ouvrant sur l'escalier y donne accès. La lumière y pénètre par trois fenêtres en ogive, aux meneaux simples. L'une, au-dessus de l'autel qui a disparu donne sur le Rhin ; les deux autres s'ouvrent sur la cour. Le plancher est recouvert de carreaux verts, avec la devise de l'évêque Arnold de Rotberg : *Plagewies*, présentant un gracieux ornement de tapis en relief.

Le plafond est formé par une voûte d'arête gothique, dont les clés ornées d'armoiries en relief sont d'un intérêt historique remarquable. Aux clés de voûte on voit, en commençant du côté de l'autel, la madone, patrone de la cathédrale et de l'évêché, puis cinq écussons armoriés : la crosse de Bâle, pour l'évêché, la fasce des Rotberg, la croix des d'Andlau, la *scala* ou échelle des Schaler(armes d'Anna Schaler, grand'mère du côté paternel de l'évêque) et enfin, près de la porte, reparaît la fasce des Rotberg. Les arêtes de la voûte reposaient sur de petits chapiteaux armoriés ; mais la plupart ont été brisés. Aujourd'hui, les parois sont blanchies à la chaux.

A l'extérieur, les murailles n'ont qu'un seul ornement consistant en un médaillon portant les armes de l'évêché, celles des Rotberg et celles des d'Andlau. »

Les évêques de Bâle ne devaient pas vivre longtemps dans cette belle résidence. Dès le début de leur règne temporel, ils passèrent une partie de l'été soit à Porrentruy, soit à Delémont. Mais lors de leur séjour à Bâle, le *Bischofshof* était leur habitation, leur lieu de réception où ils avaient leur petite cour et leur domesticité. Mais le mobilier était loin d'en être luxueux : il ne pouvait pas même être comparé à ceux d'un bon bourgeois de l'époque. Qu'on en juge par les extraits suivants des six inventaires dressés par le notaire Jean Salzmann en 1476 et recopiés dans un registre deux ans plus tard :

« L'inventaire commence par le *Gastgaden* (chambre d'hôte), au-dessus de la salle ; il contenait un lit, paillasse, oreiller, sergel (?) et banc devant le lit, en outre, un petit lit ; il servait de dépôt pour 28 nappes, 26 « Schiben » (les guillemets sont mis par l'auteur), un « Kredenztuch », 60 essuie-mains, une caisse avec 49 draps de lit et un bahut vide. Dans la petite cham-

1) Op. cit.

bre (Stüblein), à côté de la chambre, (Kammer) ; un lit avec tout le nécessaire... Dans le corridor, devant les chambres, un long bahut vide ; de plus, un autre bahut dont Sigfried de Venningen, un parent de l'évêque Jean de Venningen, (1458-78) avait la clé. »

« La chambrette au-dessus de la chapelle servait de dépôt pour la vaisselle. Il est question de 34 plats de zinc, 19 assiettes de l'évêque, 4 pots de moutarde, 86 assiettes, 63 pots de moutarde, etc. petits plats, salières, une cruche (Muschelkanne), 4 bouteilles peintes, une cuvette en forme de tonnelet, avec les armoiries de l'évêque A. de Rotberg. Sont encore énumérés : 1 chandelier, 2 vases en cuivre jaune (aquamanilien), 3 cruches, une caisse vitrée, 3 petits pots de verre, quelques verres de table et une petite boîte vide... »

« Dans la cuisine, également, tout est très simple. On y trouve 10 chaudrons grands et petits, une passoire, 7 poêles en fer, 2 grandes en cuivre jaune, une poêle à frire, un trépied pour le grand chaudron, 4 grillages, 1 couteau à viande, 2 couperets, 2 « Schaben » râcloirs), 2 cuillers à pots de fer, etc. Dans le garde-manger, il n'y avait que 3 grands chaudrons, un grand pot de terre et une fourche en fer pour y suspendre la viande... »

« La chambre de l'évêque, c'est-à-dire la chambre à coucher, à côté de la salle, contenait un grand bois de lit, donc probablement un ciel de lit sculpté (semblable à celui de la Chartreuse de Bâle ou à celui de l'évêque de Constance dans le château de Hegi) avec un rideau, une paillasse, 2 lits ordinaires avec le nécessaire, 1 siège rembourré et un meuble fermé. Dans la grande salle : 8 tableaux et 3 longs sièges rembourrés. Ces derniers supposent la présence de bancs fixés au mur comme dans la salle du concile. Comme ces bancs faisaient partie du bien immobilier, ils n'ont pas été énumérés dans l'inventaire. »

« A la fin de celui-ci se trouvent quelques remarques curieuses ; elles concernent le livre marcaire et le livre des fiefs avec les armoiries de l'évêque Frédéric (1437-1451), deux livres pontificaux, un livre de décrétales ; puis il est question d'un couteau de table avec fourreau, d'un fleuron sur un habit de lévite (Levitenrock), d'un vieux sac de cuir avec pierres précieuses, de 2 paires de gants, etc. d'une paire de gants avec ornement en argent, de 2 grands et 6 petits anneaux et d'une paire de souliers appartenant à l'évêque. Une armoire renfermait des chemises de bain, des cordons de soie verts pour le chapeau, un habit fourré et un gobelet en bois. Dans une autre armoire se trouvaient 3 camisoles, 3 bonnets de nuit, 3 tapis, un vieil étui pour la crosse épiscopale et une paire d'éperons. »

Les autres inventaires datent de 1476, 1478 et 1479, soit de quelques années après la construction de l'hôtel épiscopal et les derniers de 1551 et 1569.

« Ces inventaires répètent ce qui se trouve dans les anciens, mais donnent des détails qui méritent notre attention, parce qu'ils pourraient servir à identifier les antiquités de nos musées. Sous la date de 1482, il est question d'un tapis avec ornement en forme de raisin et la crosse de Bâle, avec l'écu des d'Andlau. La couverture d'un bac dans la chambre de l'évêque était ornée de quelques animaux sauvages. Une autre avait les armoiries de l'évêque Caspar ze Rhein (1479-1502), une troisième un lion d'or avec les mêmes armoiries.

« Ce qui frappe à la lecture de tous ces inventaires, c'est la simplicité du ménage épiscopal. Point de vaisselle d'argent comme on en rencontrait partout en grande quantité à cette époque... Bien des objets sont qualifiés de défectueux, ce qui fait supposer que l'évêque Arnold de Rotberg a employé pour sa nouvelle résidence le mobilier de ses devanciers... » E.-A. Stuckelberg, dans *Zeitschrift f. Gesch. des Oberrheins.*

Mais le *Bischofshof*, il faut le répéter, ne fut pas habité longtemps par les princes-évêques. Un événement de la plus haute importance devait en changer la destinée : c'est la Réforme, adoptée par la ville de Bâle, qui obligea l'évêque à chercher une autre résidence. En 1527, Christophe d'Utenheim se fixa à Porrentruy. Que devint le *Bischofshof* resté propriété des évêques ? Il servit de demeure à ses receveurs *(Hofschaffner)* et aussi a quelques familles bâloises notables dont il sera question plus loin.

Quant au receveur, son travail était — mutatis mutandis — le même que celui des receveurs des bailliages : il devait faire rentrer dans les greniers du *Bischofshof* les grains et les fruits, dans les caves, les vins ou autres produits que devaient fournir les dîmeurs de l'évêque vivant soit à Bâle, dans les villages environnants, soit en Alsace soit dans le Brisgau. Le receveur avait, de plus, à encaisser les différents revenus en argent. La moisson, les foins, les vendanges ou des amodiations de ces revenus lui donnaient l'occasion de nombreux voyages sur les dépenses desquels il avait à rendre un compte exact jusqu'au dernier denier. Aussi n'oublie-t-il jamais de mettre sur le compte de son illustre patron tous les pourboires, pour ainsi dire obligatoires en ce temps-là comme de nos jours. Il avait, enfin, à payer les salaires des employés du prince qui recevaient leurs gages en nature et en argent, à vendre ou à acheter des grains suivant les circonstances, à expédier des lettres, à héberger des personnes au service de l'évêque qui étaient de passage à Bâle, à pour-

voir aux réparations des greniers, caves, maisons, etc. et à acquitter les nombreuses dépenses extraordinaires. Chaque année, il devait rendre son compte des recettes et dépenses. Ces comptes, qui sont conservés presque intégralement aux archives de l'ancien Evêché, sont une source féconde en renseignements précieux pour les amateurs d'histoire.

Mais revenons au *Bischofshof* et voyons quels en ont été les habitants jusqu'à la Révolution :

1527. Jean-Henri Fortmüller et sa femme.
1534. Georges Huber et sa femme.
1551. Caspard Trölin et sa femme.
1569, 1575, 1603, 1630, Diebold Schönauer et sa femme.
1660. Jean Rodolphe Schönauer.
1715. J. R. Hummel.
1... Nicolas Sonntag et sa femme
1758. Jean-Frédéric Lindenmeyer.
1787. Nicolas Lindenmeyer.

Cette liste, publiée par M. le Prof. Stückelberg (1) n'est pas complète : il s'agit des receveurs du prince-évêque. Aux Archives de l'ancien Evêché se trouvent différents documents nous apprenant que le *Bischofshof* fut donné successivement en location à :

1736. Barbe Burckhardt née Merian, veuve de Christophe (son curateur est Jean Schweighauser).
1765, Samuel Merian.
1768. Jean-Bernard Sarasin.

Les conditions du bail du 21 février 1736 entre Barbe Burckhardt et le chapitre d'Arlesheim sont intéressantes à connaître: le marché est conclu pour 40 ans à raison de 100 livres par année. Le bâtiment loué comprend la maison avec toutes les dépendances : écuries, greniers, jardin et coteau du Rhin, à l'exception de la grande cave sous la maison et du grenier du grand escalier ainsi que de la chapelle qui doit rester fermée. Barbe Burckhardt et ses descendants n'ont pas le droit de faire faire une porte ou autre voie d'accès dans le mur qui sépare le Bischofshof de sa maison contiguë. Elle s'engage à faire les réparations suivantes, d'un montant total de 800 livres bâloises : une nouvelle porte et un escalier donnant accès à la maison, un autre escalier pour se rendre à l'étage moyen où le mur qui donne sur la cathédrale recevra deux fenêtres pour éclairrer les deux nouvelles chambres ; de plus, une petite chambre, un corridor, une cuisine, cheminées, réparations à l'écurie, etc.; de plus maintenir le bâtiment en bon état ainsi que la fontaine,

1) Dans **Zeit. f. Gesch. des Oberrheins**, p. 27.

et dépenser au moins 25 livres par an pour ces réparations. Quant à celles de la toiture et des murs de fondations, elles sont à la charge de l'évêque.

Lorsqu'elle prit possession de l'habitation, soit en 1735, (mais elle ne put l'habiter effectivement qu'à partir du 29 novembre 1737), la veuve Burckhardt y fit d'importantes transformations pour une somme totale de 1326 livres (3 schilling 3 pfennig) et en 1738, pour 1295 l. 11 sch. 8 pf. Elle tenait un compte détaillé de toutes les réparations, de sorte que nous sommes renseignés à ce sujet année par année : de 1735 à 1754 elle a dépensé, en tout, 3398 livres 15 sch. 11 pf. Des difficultés s'élevèrent entre la cour et sa locataire, dans les années 1756 et 1757, au sujet du compte des réparations : le 24 juillet, le fils Samuel Burckhardt qui redoit 757 livres ne veut payer qu'en monnaie bâloise. A la fin, on accepte, de Porrentruy, bien qu'on ait espéré qu'il aurait payé avec d'autres pièces. Pour quelles raisons ? Le cours aurait-il changé depuis 1736 ? On l'ignore.

Le 26 octobre 1759, le nouveau receveur Jean-Frédéric Lindenmeyer écrit que la veuve Burckhardt vient de mourir. Son fils Samuel lui succède sans doute au *Bischofshof*, car en 1765, il écrit à l'évêque pour lui demander de faire une porte dans le mur du jardin, afin de pouvoir communiquer avec son petit-fils, Samuel Merian qui vient de se marier (l'hôtel épiscopal, a-t-il été remarqué plus haut, touchait à la maison Burckardt). Il s'engage à refermer cette ouverture à l'extinction du bail, au cas où il ne serait pas renouvelé. Le prince-évêque Simon-Nicolas de Montjoie répond en janvier 1766 qu'il est d'accord à ces conditions.

En 1771, Bernard Sarasin, grand-baillif à Mœnchenstein, écrit à l'évêque pour le remercier de lui avoir loué le *Bischofshof* depuis le 9 juin 1768 aux mêmes conditions qu'à la veuve Burckhardt, et cela jusqu'en 1776 inclusivement (soit jusqu'à l'extinction du bail). Mais la question des réparations restait pendante entre Samuel Merian (qui n'a quitté l'hôtel qu'en septembre 1771) et la Chambre des finances : le Conseiller des finances, Pierre Paris, directeur des Bâtiments de S. A. est délégué à Bâle pour régler l'affaire. Une transaction intervient, moyennant laquelle Samuel Merian et son frère Jean-Jacques versent une somme de 350 livres remises à Bernard Sarasin qui s'engage à remettre les bâtiments en bon état.

Le nouveau bail avec Sarasin ne fut signé qu'en juin 1773. Les conditions en sont les mêmes que précédemment, mais à l'échéance, en 1776, il devrait être renouvelé jusqu'au 8 avril 1794 à raison de 100 livres par an et le locataire s'oblige à faire faire toutes les petites réparations. Mais le chapitre consent à

donner le *Bischofshof* à bail pour toute sa vie, ce que l'évêque ratifie le 27 juin de la même année.

Il est intéressant de rapporter ici le procès-verbal de la visite détaillée du *Bischofshof* faite par le directeur des Bâtiments de S. A., Paris, le 22 mai 1777. Nous aurons ainsi une description exacte de l'édifice quelques années avant la Révolution.

«... 1. Le Rez de chaussée du grand corps de logis contient une cuisine, une chambre avec poëlle (sic) ou salle à manger, un grand vestibule ; la cuisine a une grande croisée à quatre ventaux (sic) ou chassis à grands carreaux assortis de ses ferrures en noir, avec un grillage en fer, et des volets simples au dehors de bois de sapin peints en rouge ; au dessous est un grand évier en pierre de taille ; le foyer avec un potager dessus, le manteau de cheminée garni d'une bordure pour y mettre des ustensiles de cuisine, deux embouchures des fours et celle du fourneau de poëlle assorties chacune de fermetures en fer battu, son pavé en carreaux de terre cuite, trois portes simples en sapin assorties de leurs pentures (sic) et fermeture à l'ancienne mode, une pour la cour et les deux autres pour les pièces voisines ; le tout en très bon état. La chambre à côté a deux croisées pareilles à celles de la cuisine avec grillages de fer et volets extérieurs, un plancher simple en sapin ainsi qu'une boisure (sic) de 15 pouces de hauteur de même bois autour d'icelle, une porte simple avec serrure à l'allemande ; le tout en bon état ; le poëlle à manger a deux pareilles croisées avec volets extérieurs mais sans grillage, un plancher et deux portes simples en sapin avec serrures à l'allemande, un fourneau verd (sic) monté sur un soubasement et pieds en pierres de taille, le tout en bon état. Le plafond qui couvre ces trois pièces qui ne formaient autrefois qu'une salle, est en bois à l'antique, d'ailleurs en bon état. Le vestibule est pavé en carreaux de terre cuite et éclairé par une demie croisée avec grillage pareille à celles ci-dessus descrites, et encore une croisée aussi grillée au-dessus de la porte qui est simple et à ferrements et serrure à l'antique. Le plafond est en gris, le tout en bon état.

« 2. Sous cet étage sont trois caves bien voutées dont deux seulement sont à l'usage du susdit locataire, la 3e sert à la recette de Son Altesse ; elles ont chacune leurs portes ainsi que fermeture et pentures en état, les marches de l'escalier sont en pierres cassées en quelques parties, mais elles peuvent servir longtemps en cet état. »

« 3. Dans le vestibule susdit est un bel escalier en chesne avec balustres et appuis pour monter au 1er étage. Cet escalier est éclairé par deux fenestres en abajour grillées en fer. Le vestibule de cet étage est pavé de grandes pierres quarrées rouges,

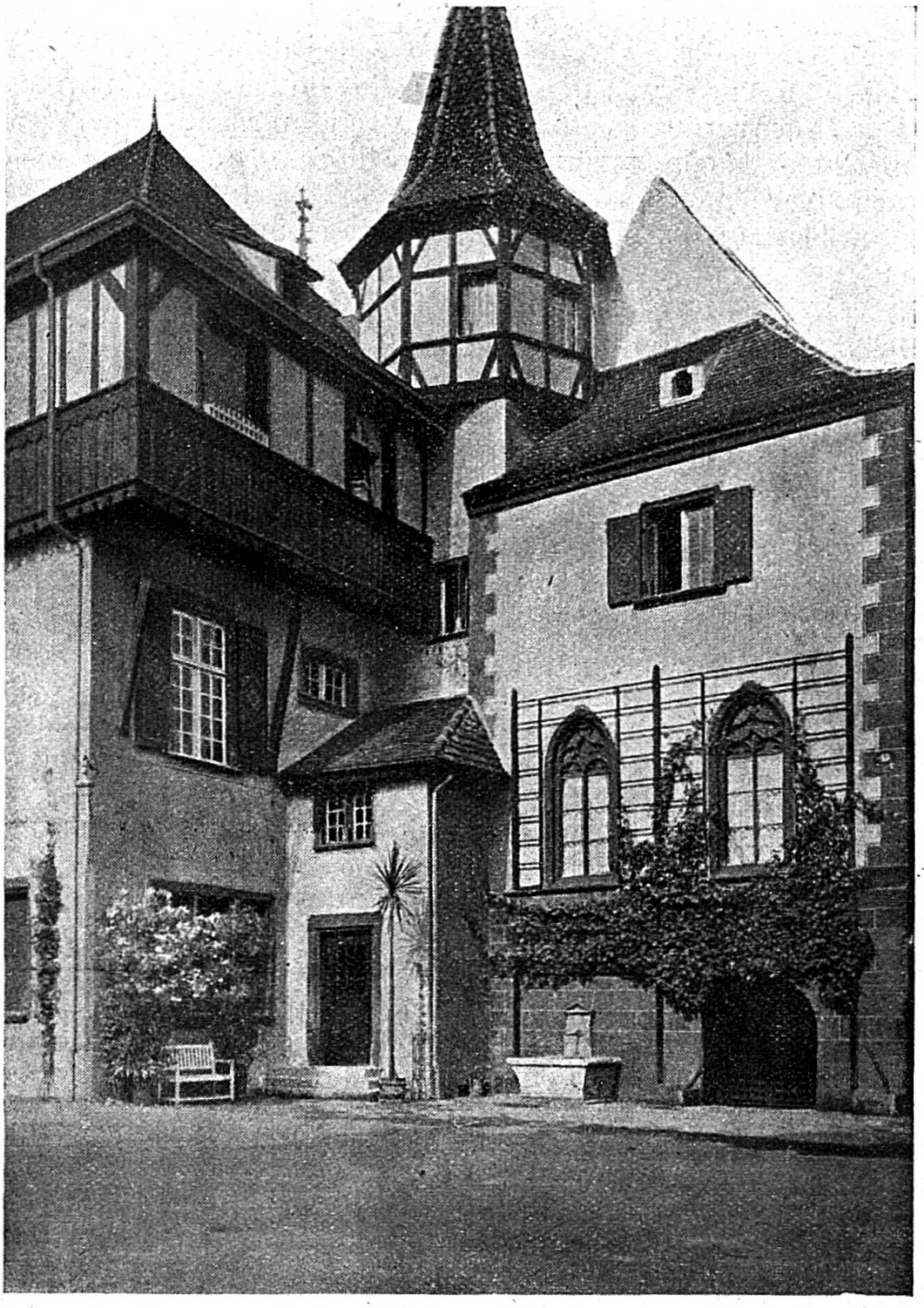

Le Bischofshof, à Bâle

le tout dûement plafonné en gris. Le dit premier étage contient à droite du dit vestibule une petite cuisine pavée comme celle du bas avec un foyer et potager, un plafond en bois et éclairé par une fenestre grillée et faite comme celles de l'escalier. La porte de la dite cuisine, ainsi que toutes celles de cet étage, est en chesne à panneaux d'assemblage avec chambranle et revêtement d'embrasure. A côté est un petite poëlle avec un plafond en bois, fourneau verd monté sur soubasement et pied de pierres proprement taillées, un plancher en sapin, une fenestre avec volets extérieurs en sapin laquelle a six chassis garnis de sibles rondes et ferremens ordinaires, deux portes en chesne, comme selles ci-dessus. A gauche dudit vestibule sont deux chambres, dont celle sur la cour a un fourneau verd monté sur un soubasement et pieds en pierre bien travaillées, un plancher en sapin, deux portes en chesne, deux belles croisées à grand carreaux à petits bois et une boisure simple dans toute la hauteur de l'appartement, le planfond en gis (sic), les portes ont leurs pentures et serrure couverte étamées ; l'autre chambre a aussi un fourneau verd monté pareillement, un plancher en sapin, 2 pareilles portes, un plafond gissé (sic), mais seulement éclairée par deux abajours grillés comme l'escalier. Une 3e chambre avec deux portes et trois belles croisées comme celles de la 1re, une boisure à hauteur d'appui, les embrasures des croisées aussi boisées, une cheminée à la françoise, un plafond gissé et le plancher en sapin ; ces deux dernières pièces ont une issue sur le vestibule servant de décharge qui a la sortie sur le petit escalier du derrière et est éclairé par une fenestre grillée en abajour. Tout ce qui est dans cet étage est en très bon état. Toutes les croisées ont des volets extérieurs. »

« 4. Au dessus de cet étage sont les greniers où l'on monte par un petit escalier à vis en pierres rouges. Le 1er est partagé en 4 parties par des cloisons de planches assortis de fenestres dont les chassis a verre sont garnis en cible ronde ; chaque partie a sa porte assortie de ses pentures et fermeture. Ce grenier, ainsi que celui-ci au-dessus est pavé avec carreaux de terre cuite qui sont vieux, mais cependant en place quoique toute la charpente paraisse bonne, les poutres ne laissent pas que de plier un peu sous le poids des planchers du grenier supérieur. Tout est en assés bon état, surtout la couverture. »

« 5. Par le même escalier on va à la chapelle qui est un vieux monument gothique dont les croisées n'ont pas de chassis à verres. Il y a une petite chambre au-dessus ou il y a deux croisées à cibles et une porte simple. »

« 6. Dèz le grand vestibule du 1er étage on monte par un petit escalier en chesne à deux rampes dans un petit poëlle ou

sont deux portes en chesne, comme celles de cet étage, deux croisées à cibles avec volets extérieurs, un plancher et plafond en sapin, un petit fourneau verd monté, comme il est dit ci-dessus. Il est à observer que ce fourneau ainsi que tous les autres de cette maison sont assortis de leur fermeture en fer battû. Toute cette partie et en bon état ainsi que la grande porte et la petite porte d'entrée au-dessous, lesquelles sont assorties de leurs pentures et fermetures nécessaires. »

« 7. Dèz le petit poëlle on communique par une gallerie couverte ayant ses croisées à cibles au cabinet d'aisance, â un petit grenier et par un escalier de sapin dans la buanderie qui est au rez de chaussée de la cour, pavée avec carreaux de terre cuite, un petit foyer, deux fourneaux avec leurs chaudières, une croisée à cibles, une porte simple en sapin avec ses pentures et fermetures, encore une pareille porte pour communiquer à un petit poëlle de domestique ou est une pareille croisée, un fourneau verd monté sur pierres taillées, un plancher en sapin et un plafond en gis, le tout en bon état, toutes ces pièces sont dans un petit bâtiment vis à vis le corps de logis. »

« 8. Le bâtiment des écuries qui comprend un hangard (sic), une écurie double assortie de crêches, râteliers et planchers avec porte et croisée, le tout en état, où de plus sont deux greniers dont les planchers sont pavés avec carreaux de terre cuite, la charpente et tout le bâtiment sont dans un état passable, quoique le tout soit très ancien, et qu'il n'y ait que le rèz de chaussée en maçonnerie. »

« 9. Dans l'enfoncement est un petit bâtiment a un rèz de chaussée servant de décharge à la buanderie reconstruite à neuf par Monsieur Sarrasin.

« 10. La cour est pavée en cailloux entre le corps de logis et le petit bâtiment vis à vis. Dans cette cour sont deux fontaines avec cuves en pierres de taille et tuyau de métal, le tout en bon état.

« 11. A l'extrémité de la dite cour est un jardin qui en est séparé par une haie formée de poteaux et barres ou traverses de chesne formant des chassis garnis de treillis de fil de fer, le tout à la hauteur d'environ 6 pieds, avec une porte à deux battans aussi en treillis de fer et à l'extrémité vis à vis les écuries par un bon mur, le tout reconstruit à neuf par le dit sr (sieur ?) locataire. Le dit jardin est soutenû vers le Rhin par un mur à la hauteur d'appui en dedans recouvert avec tables de pierres de taille, le reste de l'espace entre le dit jardin et l'écurie est fermé par un mur plus élevé, les deux dûement réparés depuis peu. Dans ce mur est un canal en pierre de taille pour l'écoulement des eaux de la fontaine inférieure et une porte as-

sortie de ses pentures et fermetures dans un tableau de pierres de taille, pour communiquer aux jardins inférieurs et à la rampe qui descend vers le Rhin et est terminé par le mur de la ville. Dans la partie la plus rapide le jardin est soutenu par un mur porté sur des arcades qui sont beaucoup détériorées, mais ce qui en reste parait encore si dur que le tout peut subsister encore longtemps avant que l'on soit obligé de le reconstruire et il y a déjà longtems qu'il est dans le même état. Quant à la partie supérieure qui est à hauteur d'appui vers le dit jardin et est couverte par des tables de pierres de taille, le dit sr locataire pourrat le réparer dans peu. De tout quoi a été dressé le présent procès-verbal à Bâle les jour, mois et an que dessus. »

P. Paris

Sarasin ancien Baillif
actuellement locataire

Tel était l'état du *Bischofshof* vers la fin du XVIIIe siècle. La description qu'on vient de lire est faite par un homme de métier qui ne s'attache point aux beautés artistiques de l'édifice. Il en sera, du reste, question plus loin.

En 1789, une difficulté s'éleva entre la ville et l'évêque au sujet de réparations faites au mur du Rhin, en dessous du *Bischofshof*. Le 9 mai, Lindenmeyer écrit qu'on lui réclame une somme de 267 livres 6 deniers, soit le tiers des réparations exécutées au dit mur en 1733 ! D'un rapport adressé par le locataire Sarasin, le 6 juin 1789, il résulte ce qui suit :

La ville ayant décidé que les particuliers auraient à payer un tiers des frais de réparations faites dans le passé ou à faire à l'avenir, au mur situé au bord du Rhin, le propriétaire du *Bischofshof* est tenu de verser, pour sa part, le tiers, soit la somme indiquée plus haut. L'avis de Lindenmeyer (qui prend naturellement parti pour l'évêque), est que la ville ne peut exiger cette somme. L'évêque, comme prince du St-Empire ne peut, d'après les stipulations du traité de Westphalie, être contraint de payer cette somme, ce traité ayant reconnu qu'on ne pourrait octroyer de nouvelles charges aux états catholiques. De plus, il est prouvé que, dans les comptes de 1680 à 1733, il n'est fait aucune mention de frais payés à la ville pour réparations faites au dit mur. L'évêque fait répondre au *Bau-Amt* qu'il ne se croit pas obligé à payer la somme réclamée. Et puis... c'est tout ! Le dossier est muet sur la suite donnée à cette affaire et l'on ne sait comment elle s'est terminée.

Du reste, d'autres préoccupations vinrent sans doute faire perdre de vue ces difficultés : les événements se précipitent en France où la Révolution a éclaté et le prince-évêque commence

à trembler sur son trône. Et il connaît aussi la Révolution : bientôt il doit fuir, perdant non seulement ses droits sur le *Bischofshof*, mais encore sa souveraineté temporelle.

En 1798, lors de l'invasion de l'ancien évêché par les Français, Antoine Mengaud, commissaire du Directoire exécutif, fit saisir les propriétés épiscopales : le palais de l'évêque figure dans l'inventaire pour une somme de 40.000 fr. (1)

L'année suivante, le ministre des relations extérieures (de France) annonce au citoyen Schmidt, Préfet national du canton de Bâle, que le Directoire helvétique peut disposer des bâtiments ayant appartenus à l'évêque de Bâle pour en faire des casernes (2) pour les troupes françaises. Sarasin qui habite le *Bischofshof* doit préparer l'écurie et une chambre convenable pour 12 à 15 hommes. Certaines clés des propriétés épiscopales sont alors remises au Commissaire du Département du Mont-Terrible. En 1804, les six propriétés épiscopales dans la ville de Bâle sont taxées de 118 et 112 l. L'année suivante, le *Bischofshof* est estimé seul et vendu en 1806 à Johann-Heinrich Wieland, secrétaire de la ville, pour 16.100 fr. En 1823, à la mort de l'avoyer Sarasin, l'hôtel devint propriété de la ville. Celle-ci le donna à bail, après l'avoir divisé en trois parties : a) la maison principale ; b) la maison du jardinier ; c) le grand dépôt, la remise et l'écurie. Le premier fermier fut Fried. Huber, ancien député et, après lui, Benedict Christ jusqu'en 1855. »

« En 1857, la ville vend le *Bischofshof* au canton, c'est-à-dire à la Direction de l'Education (Erziehungskolegium) pour le prix de 100.000 fr. A partir de cette époque, ce vénérable édifice abrita successivement des maîtres de gymnastique, (1858) le premier pasteur (Antistes) (1860), le collège des bâtiments (1861), les archives de l'Etat (1879), le cadastre (1883), le secrétaire des Archives (1887-99), une classe, collection du moyen âge (1886), un portier. Bien des changements y furent apportés . en 1858, nouvelle tapisserie ; en 1872, installation du gaz ; en 1881, nouveaux planchers ; en 1897, l'ingénieur du canton réclame une nouvelle peinture des plafonds en bois au rez-de-chaussée et un nouveau plancher. Quatre fois, la collection du moyen âge cherche à obtenir les locaux de l'hôtel épiscopal, mais n'obtient que la petite chambre « Rothberg » et une remise. Pendant plusieurs années, le conseil de la paroisse évangélique demanda les locaux qui lui étaient nécessaires. Le Bureau cantonal de statistique y fut logé pendant quelques années. Enfin, de-

---

1) V. Gautherot. **Le Dêpartement du Mont-Terrible,** p. 273.

2) Lettre aux Archives de Bâle.

puis la restauration de 1926-27, il abrite l'administration de la paroisse réformée de la cathédrale.

Telle est l'histoire du Palais épiscopal. Elle n'est pas palpitante, il faut le reconnaître. Cependant, ainsi qu'il a été dit au début de cette étude, elle n'en présente pas moins un vif intérêt pour les habitants de l'ancien Evêché de Bâle.